



## G19-GESTION DES RÉGIMES PARTICULIERS : ENTREPÔTS ET PERFECTIONNEMENTS

### Organisation

---

**Durée** : 7 heures

**Mode d'organisation** : Mixte

### Contenu pédagogique

---



#### **Public visé**

Collaborateurs des services Douane, Import, Export, Logistique, Supply Chain, juridique, Achats, ADV, etc.



#### **Objectifs pédagogiques**

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- mieux appréhender la réglementation communautaire en matière de régimes douaniers particuliers (hors transit) ;
- comprendre les enjeux fonctionnels et techniques en matière de régimes douaniers particuliers (hors transit) ;
- identifier les services adéquats en fonction des formalités douanières à accomplir.



#### **Description**

##### **Introduction**

- Comment choisir le bon régime douanier ? Analyse préalable : mapping des flux amont et aval, calcul des enjeux financiers (droits de douane, TVA), organisation douanière, etc.
- Intérêt et contraintes des régimes douaniers particuliers (REP) – Solutions alternatives

##### **Bases juridiques et principes généraux communs à tous les REP**

##### **Mise en place et gestion des principaux REP :**

- Le stockage : l'entrepôt sous douane
- La transformation :
  - Le perfectionnement actif
  - Le perfectionnement passif
  - La transformation sous douane
- L'utilisation : l'admission temporaire

##### **Conseils pratiques :**

- Comment optimiser, sécuriser, simplifier la gestion des REP ?

##### **La relation de l'entreprise avec l'administration des douanes :**

- la présentation du dossier de demande,
- les outils de suivi du régime (la comptabilité-matière, le décompte d'apurement, les garanties, etc.)
- les principaux risques douaniers liés à une mauvaise gestion des REP (l'équivalence, les taux de rendement, les stocks sous douane vs. stocks physiques, les déchets et pertes, etc.)





### *Le contrôle interne*

#### Régimes douaniers économiques et règles d'origine

#### Être OEA : quels avantages dans la gestion des REP ?

#### Quels changements dans le cadre du Code des douanes de l'Union ?

#### **Prérequis**

Aucun prérequis.

Préconisations : Avoir suivi les modules d'Initiation aux Techniques douanières et/ou d'Approfondissement des techniques douanières, ainsi que le module sur la Mise en place de régimes particuliers.

L'ODASCE reste à votre disposition pour toute aide au positionnement pédagogique au 01 55 34 76 80 ou [contact@odasce.org](mailto:contact@odasce.org).



#### **Modalités pédagogiques**

- Exposé alternant théorie et explications pratiques
- Echanges en groupe : Questions/réponses orales
- Activités : Quiz (avec correction orale et écrite) + Cas pratiques (avec correction orale et écrite)



#### **Moyens et supports pédagogiques**

Diaporama électronique projeté et support pédagogique transmis en version électronique à chaque participant.



#### **Modalités d'évaluation et de suivi**

Pendant ou à l'issue de la formation, le participant devra remplir, de manière nominative, un questionnaire d'évaluation des acquis de connaissances.